

Projet éducatif

École de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées

SE FRAYER UN CHEMIN VERS LES SOMMETS

(2019-2022)

Le projet éducatif

Table des matières

- 1. But et définition du projet éducatif**
- 2. Encadrements légaux**
- 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
- 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
- 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
- 6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
- 7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**
- 8. Transmission et diffusion du projet éducatif**
- 9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**
- 10. Reddition de compte du projet éducatif**

1. But et définition du projet éducatif des trois écoles

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement: les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

Mission de l'établissement

Il a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Instruire, avec une volonté réaffirmée

L'établissement a une fonction irremplaçable en ce qui a trait à la transmission de la connaissance et au développement des compétences. Réaffirmer cette mission, c'est donner de l'importance au développement des activités intellectuelles et à la maîtrise des savoirs.

Dans le contexte actuel de la société du savoir, la formation de l'esprit doit être une priorité pour chaque établissement.

Socialiser, pour apprendre à mieux vivre ensemble

Dans une société pluraliste comme la nôtre, l'établissement scolaire doit être un agent de cohésion ; il doit favoriser le sentiment d'appartenance à la collectivité, mais aussi l'apprentissage du « vivre-ensemble ».

Dans l'accomplissement de cette fonction, l'établissement doit être attentif aux préoccupations des jeunes quant au sens de la vie ; il doit promouvoir les valeurs qui fondent la démocratie et préparer les élèves à exercer une citoyenneté responsable ; il doit aussi prévenir en son sein les risques d'exclusion qui compromettent l'avenir de trop de jeunes.

Qualifier, selon des voies diverses

L'établissement scolaire a le devoir de rendre tous les élèves aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire ou à s'intégrer à la société par la maîtrise de compétences professionnelles.

Pour qu'il remplisse cette mission, l'État doit définir le curriculum national de base et les établissements doivent offrir des cheminements scolaires différenciés selon les champs d'intérêt et les aptitudes de chaque élève, particulièrement au-delà de l'éducation de base.

Vision de l'école

Au niveau de la réussite et des pratiques pédagogiques, éducatives et collaboratives

Une pédagogie active centrée sur les apprentissages :

- En diminuant le nombre d'évaluation
- En utilisant les technologies de l'information
- En proposant des projets intégrateurs

Au niveau des relations interpersonnelles

- En instaurant des activités de coopération et d'équipe en classe
- En proposant des activités sur l'empathie et la gestion des émotions

Au niveau du climat de l'école

- En poursuivant le développement du sentiment d'appartenance à son école.

Valeurs que nous voulons privilégier dans nos écoles tant pour les élèves, le personnel et les parents

- **LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES**
- **LE DÉPASSEMENT DE SOI**
- **L'ÉPANOUISSEMENT**
- **LA PERSÉVÉRANCE**

Ces valeurs continueront de s'actualiser dans la vie quotidienne des écoles par les comportements décrits dans le code de vie.

2. Les aspects légaux

Loi sur l'instruction publique

Enseignant :

- Droits de l'enseignant : art. 19.
- Devoirs de l'enseignant : art.22. 7° : respecter le projet éducatif

École :

- Mission de l'école : art.36
- Contenu du projet éducatif : art.37
- Harmonisation du projet éducatif avec le PEVR : art.37.1
- Conseil d'établissement et analyse de la situation : art.74
- Transmission à la commission scolaire du projet éducatif de l'école : art.75
- Reddition de comptes aux parents : art.83
- Participation de l'OPP : art.96.2
- Participation du comité des élèves : art. 96.6
- Rôle du directeur de l'école : 96.13, 1,3,4- 96.15,6

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Le personnel des écoles a collaboré à l'élaboration du projet éducatif.

La démarche a été réalisée dans le cadre d'une gestion collaborative et repose sur le travail d'équipe.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Des parents : Conseil d'établissement et organisme de participation des parents

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

ÉCOLE DES VENTS-ET-MARÉES

Située à quelques kilomètres de La Pocatière, l'école des Vents-et-Marées est un établissement d'ordre primaire établi dans la municipalité de Rivière-Ouelle. Cette municipalité se veut un endroit de quiétude et de splendeur digne des paysages du Kamouraska. Située près de la Rivière-Ouelle, nom donné en l'hommage d'un dénommé Houel, la municipalité est dotée d'un riche passé au niveau des pêcheries. C'est en 1845 que la municipalité est officiellement constituée. L'activité économique de Rivière-Ouelle est concentrée autour de l'agriculture, du tourisme et des tourbières. La pêche quant à elle est davantage aujourd'hui un loisir. Implantée dans une municipalité de 1050 riveleois et riveleises, l'école primaire compte actuellement environ 70 élèves du préscolaire 5 ans à la 6^e année du primaire. On dénote depuis quelques années une légère augmentation de la clientèle scolaire, mais celle-ci n'est pas égale. Nous remarquons que la fluctuation de la clientèle scolaire est aux deux ans. Une année beaucoup d'élèves et l'année suivante, très peu d'élèves.

L'école est située dans un milieu économique de niveau 3 selon l'indice de milieu socioéconomique, ce qui fait qu'elle est bien classée sur cet aspect. L'école a un service de garde dans le lequel on y retrouve une quarantaine de participant autant le matin, le midi qu'en fin de journée. À l'école des Vents-et-Marées, les élèves jouissent d'une bonne stabilité tant familiale que pour l'équipe-école. Les élèves bénéficient d'une belle grande cour d'école dans laquelle on y introduit un jardin scolaire et un poulailler où les jeunes peuvent s'occuper des poules pendant des périodes fixes au calendrier (printemps : mai – juin et fin été début automne (août – septembre). C'est une grande école dans laquelle, les élèves ont la possibilité d'utiliser des espaces variés pour faire les apprentissages des arts, des sciences et autres. C'est la première école de l'acte d'établissement qui a emboîté le pas dans le programme « À l'école, on bouge! ». Par contre, le gymnase de l'école ne respecte d'aucune façon les règles standards d'un local dédié à l'éducation physique. On dénote également une instabilité des services en orthopédagogie causée par les allègements de tâche et de la réorganisation des postes. Contrairement aux autres écoles de l'acte d'établissement, l'OPP est mené à bout de bras par une poignée de parents.

ÉCOLE DE LA PRUCHIÈRE

Située dans le village de Saint-Pacôme, village hautement reconnu pour ses activités de plein-air, l'école de la Pruchière profite des infrastructures d'un club de golf. Située dans le piémont entre le Haut-Pays et le littoral, arrimée aux méandres de la Rivière-Ouelle qui la traverse, la municipalité possède des paysages spectaculaires qui font sa renommée. En plus d'offrir un point de vue exceptionnel à partir du Belvédère de la Croix, Saint-Pacôme, capitale du roman policier, fait partie de l'Association des plus beaux villages du Québec. Milieu qui autrefois se développait autour d'une activité économique axée sur l'agriculture et sur la forêt. Il se développe aujourd'hui par le biais d'une économie locale reposant sur le plein-air et sur l'attrait exercé par le magnifique site du village. En effet, Saint-Pacôme village de 1630 habitants, bénéficie d'un patrimoine bâti très riche en styles d'architectures différents et très bien conservé.

L'école de la Pruchière, on compte environ 120 élèves du préscolaire 4 et 5 ans à la 6^e année du primaire. La clientèle demeure stable au fil des années avec, en moyenne une quinzaine d'élèves par groupe. Seul le groupe de 2^e année actuel regroupe quelques 25 élèves. L'école de la Pruchière a également son service de garde avec plus de 60 inscriptions tant réguliers que sporadiques. Les élèves de l'école bénéficient de plusieurs moments d'activités physiques dans le cadre du programme « À l'école, on bouge! ». L'école la Pruchière se situe au niveau 8 de l'échelle d'indice de défavorisation donc reconnue comme un milieu économiquement faible.

Les enseignantes et enseignants sont très impliqués dans la mise en place de ce programme qui incite les jeunes à bouger régulièrement et se donner de saines habitudes de vie. L'école de la Pruchière est animée par une équipe-école ayant un bon esprit d'équipe qui s'implique pour différents projets proposés dans l'école et par les organismes externes à l'école. L'entraide entre les élèves est une force indéniable dans cette école. Pour bien réussir le parcours scolaire, il faudra travailler sur la valorisation de l'effort par les élèves. Bien que l'école soit relativement grande, il n'y a pas d'espace disponible pour de locaux pour les arts et les sciences. Les technologies de l'information seront un enjeu de premier ordre pour cette école.

ÉCOLE DE L'AMITIÉ

Au sud de Saint-Pacôme, l'école de l'Amitié est située dans la municipalité de Saint-Gabriel Lalemant, la plus jeune municipalité du Kamouraska. Comptant aujourd'hui près de 760 habitants, l'acte de fondation de cette municipalité a été accordé en décembre 1938. Parsemée de terres et de forêts, les principales activités économiques du village de Saint-Gabriel reposent sur l'agriculture, les forêts et les érablières.

L'école de l'Amitié compte présentement 37 élèves de la 1^{re} à la 6^e année. Les chiffres démontrent que la clientèle devrait demeurer au-dessus de trente élèves au cours des prochaines années.

Il existe une belle collaboration entre la communauté, les parents et les enseignantes sur la vie de l'école. Or, on dénote moins d'implication des parents concernant le suivi pédagogique à la maison. On sent vraiment bien le sentiment d'appartenance entre les gens du milieu et leur école. Il y a une très belle collaboration au niveau de l'équipe-école, mais cela demeure fragile dû à l'instabilité du personnel enseignant. Les élèves sont responsables et toujours prêts à rendre service. Un défi constant pour le personnel de l'école est de travailler sur la gestion des émotions et de l'impulsivité de plusieurs élèves. Plusieurs conflits surviennent pour ces raisons.

Du point physique, l'école a été rénovée dernièrement et nous avons une très belle école avec de belles grandes classes. La bibliothèque a également été rafraîchi donnant ainsi le goût aux élèves de vivre de belles activités et de trouver le goût de la lecture. De plus, au début de l'année scolaire 2018-2019, l'école de l'Amitié a ouvert un service de garde en milieu scolaire avec l'appui de la municipalité.

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Les objectifs 1 et 2 de l'orientation de l'enjeu 1 sont directement liés à l'orientation 1 du plan d'engagement vers la réussite - PEVR de la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup (contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population). L'objectif 1 de l'enjeu 2 est quant à lui lié à l'orientation 2 du PEVR (faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour). Les objectifs 2 et 3 de l'enjeu 2, ils sont directement liés à l'enjeu 2 du plan stratégique du MEES (des milieux de vie et d'apprentissages innovants, stimulants, accueillants et sécuritaires).

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

Enjeu # 1	L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS LES ÉLÈVES
Orientation	OFFRIR À TOUS LES ÉLÈVES LES MEILLEURES CONDITIONS POUR APPRENDRE ET RÉUSSIR TÔT ET TOUT AU LONG DE LEUR VIE
<u>Objectif # 1</u>	<u>Développer les compétences en littératie pour tous les cycles</u>
Quelle est la situation de départ ?	Pour nos trois écoles, le taux de réussite des élèves de la 6 ^e année se situe à 95 % en français, langue d'enseignement.
Nom de l'indicateur	Le taux de réussite des élèves de 6 ^e année en français, langue d'enseignement.
Cible	D'ici juin 2022, le taux de réussite des élèves de 6 ^e année en français langue d'enseignement demeurera supérieur à 90 %.
<u>Objectif # 2</u>	<u>Réduire ou maintenir l'écart de réussite entre les élèves HDAA et les élèves réguliers en français langue d'enseignement</u>
Quelle est la situation de départ?	L'écart de réussite entre les élèves HDAA et les élèves réguliers se situe entre 8 et 20 % dans les trois écoles.
Nom de l'indicateur	L'écart entre le taux de réussite des élèves HDAA et les élèves réguliers en français, langue d'enseignement.
Cible	D'ici 2022, l'écart de réussite entre les élèves HDAA et les élèves réguliers aura diminué ou sera maintenu.
<u>Objectif # 3</u>	<u>Implanter une culture collaborative entre les niveaux, les cycles et les écoles</u>
Quelle est la situation de départ?	Le fait d'être dans trois écoles différentes et n'ayant pas le même niveau scolaire, le travail collaboratif est très difficile. Les enseignantes et enseignants vivent beaucoup d'isolement.
Nom de l'indicateur	Nombre de rencontre d'équipe-cycle pour les 3 écoles.
Cible	Avoir un minimum de 3 rencontres par année pour implanter une culture collaborative.

Enjeu # 2	DES MILIEUX DE VIE ET D'APPRENTISSAGE INNOVANTS, STIMULANTS, ACCUEILLANTS ET SÉCURITAIRES
Orientation	LE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DES ÉLÈVES
<u>Objectif # 1</u>	<u>Offrir 60 minutes d'activité physique par jour à tous les élèves</u>
Situation de départ	Actuellement les élèves des trois écoles bénéficient de 2 récréations de 15 minutes. Les écoles de Saint-Pacôme et de Rivière-Ouelle font partie des écoles « bouger au cube » et cela permet de faire des activités de pédagogie active.
Nom de l'Indicateur	Nombre de minutes d'activité physique par jour.
Cible	D'ici 2022, 100 % des élèves feront un minimum de 60 minutes d'activité physique par jour.
<u>Objectif # 2</u>	<u>Implanter un climat axé sur la bienveillance et le respect</u>
Situation de départ	Les gestes violents sont autant physiques que verbaux et se voient maintenant par des paroles sur les réseaux sociaux. Les élèves dénoncent très peu ces gestes.
Nom de l'Indicateur	Nombre de gestes de bienveillance.
Cible	Augmenter le nombre de gestes de bienveillance.
<u>Objectif # 3</u>	<u>Optimiser l'utilisation des technologies de l'information pour s'assurer d'une pédagogie active et adaptée aux exigences d'une société numérique du 21^e siècle</u>
Situation de départ	Au cours des dernières années, d'importantes sommes d'argent ont été investies dans nos écoles pour les outiller le plus adéquatement possible afin d'offrir aux élèves des styles différents d'apprentissage. Bien que nous ayons plusieurs matériels informatiques disponibles, force est de constater que le personnel enseignant n'est pas toujours les compétences pour en faire une utilisation maximale et pédagogique.
Nom de l'Indicateur	Nombre de formations, liées aux technologies de l'information, offertes au cours d'une année scolaire.
Cible	2 formations par année aux enseignants des trois écoles. Ces formations seront axées sur l'utilisation du matériel informatique, les applications disponibles et sur le portfolio numérique.

8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Une fois le projet éducatif adopté, une copie sera transmise à la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup afin qu'ils s'assurent de la conformité du projet éducatif et des liens faits avec le Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

En début d'année scolaire 2019-2020, les grandes lignes du projet éducatif seront acheminées aux parents de chaque école.

9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

La mise en œuvre du projet éducatif se fera par la mise en place d'un plan d'action. Ce plan d'action précisera les moyens choisis pour atteindre les cibles de chaque objectif. Périodiquement, le conseil d'établissement devra en faire un suivi pour s'assurer de la bonne conduite du projet éducatif

10.Reddition de compte du projet éducatif

Annuellement, le conseil d'établissement produira un rapport sur l'évolution du projet éducatif et des ajustements qui pourraient lui être apportés.